



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

p.o.411.731.

Notification
aux Etats membres de la Commission
internationale de l'état civil

CONVENTION RELATIVE A LA DELIVRANCE

D'UN CERTIFICAT DE DIVERSITE DE NOMS DE FAMILLE

En application des dispositions finales de la Convention relative à la délivrance d'un certificat de diversité de noms de famille, conclue à La Haye le 8 septembre 1982, le Département fédéral des affaires étrangères a l'honneur de remettre, en double exemplaire, une copie certifiée conforme de ladite Convention aux Etats membres de la Commission internationale de l'état civil ainsi qu'au Secrétaire général de la Commission.

Berne, le 13 octobre 1982

